



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique : Une première circulaire pour rénover les procédures « sécheresse » des préfets

Le 25 juin 2021

Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a signé ce mardi 22 juin, [une instruction aux préfets de départements](#), leur octroyant davantage d'autonomie et de responsabilité dans la gestion des situations de sécheresse. Face aux difficultés que ces épisodes génèrent pour les agriculteurs et les éleveurs, l'objectif est de permettre l'activation rapide de tous les leviers d'adaptation des pratiques agricoles et des premières mesures économiques d'urgence.

Suite au lancement du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique le 28 mai dernier, cette instruction marque la volonté de gérer avec méthode et par anticipation les impacts d'un éventuel épisode de sécheresse. Elle s'appuie sur les territoires et en particulier sur l'échelon départemental pour une grande réactivité dans les prises de décisions. Cette instruction invite les préfets à installer un suivi régulier et une cellule susceptible de prendre des décisions opérationnelles que ce soit sur les dispositifs d'aide, sur la gestion de tension sur les fourrages ou sur la biomasse.

Cette instruction fera l'objet d'un dispositif spécifique d'évaluation de sa mise en œuvre dès cet automne, dans une optique d'amélioration continue des procédures du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv